RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

INFOS RAPIDES

Septembre 2026 N°113

Données des figures et données complémentaires à télécharger

Commerce extérieur – n° 09 / 12

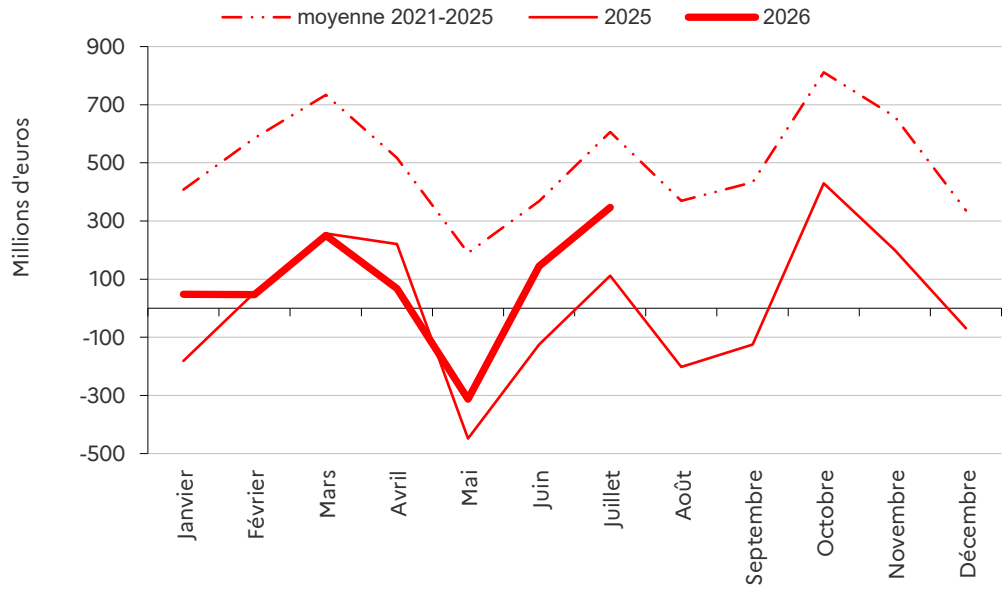
En juillet 2026, la baisse des importations de produits transformés améliore l'excédent commercial

En juillet 2026, l'excédent commercial agricole et agroalimentaire s'élève à 347 millions d'euros (M€), en hausse de 236 M€ par rapport à juillet 2025. Cette amélioration du solde commercial provient d'un recul des importations (- 538 M€, - 8 %), principalement de produits transformés, supérieur à celui des exportations (- 302 M€, - 4 %).

L'excédent des produits transformés augmente de 358 M€ pour atteindre 417 M€, porté par la baisse des importations (- 532 M€), notamment de produits à base de cacao et de café. À l'inverse, le solde des produits bruts diminue (- 122 M€) et devient déficitaire à hauteur de 70 M€, en raison du recul des exportations (- 128 M€), principalement lié à la baisse des ventes de céréales.

L'excédent avec les pays tiers augmente de 252 M€ (+ 47 %) sur un an, pour s'établir à 784 M€, tandis que le déficit avec l'Union européenne (UE) se creuse de 16 M€ (+ 4 %).

Figure 1 : Solde global des échanges agricoles et agroalimentaires



Source : Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Une hausse de l'excédent commercial avec les pays tiers

En juillet 2026, l'excédent commercial agricole et agroalimentaire s'établit à 347 M€, en hausse de 236 M€ sur un an. Cette hausse repose sur le net repli des importations en valeur (- 538 M€, - 8 %), principalement de produits transformés (- 532 M€, - 9 %), bien supérieur à celui des exportations (- 302 M€, - 4 %). Comme en juin, cette hausse de l'excédent fait suite à une forte baisse du solde un an auparavant (- 484 M€ en juillet 2025) en lien avec une augmentation des importations de produits laitiers et des produits à base de café et de cacao. Néanmoins, le solde en juillet 2026 reste nettement inférieur à la moyenne quinquennale des mois de juillet (606 M€ sur la période 2021-2025, 730 M€ hors 2025).

L'excédent avec les pays tiers augmente de 252 M€ (+ 47 %) par rapport à juillet 2025, pour s'établir à 784 M€. La baisse des importations (- 126 M€) et la hausse concomitante des exportations (+ 126 M€) contribuent à cette augmentation de l'excédent commercial. Les principales tendances observées en juin se prolongent en juillet : le recul des importations s'explique principalement par la réduction de la valeur des achats de café et de cacao sous leurs formes brutes et transformées, tandis que les exportations croissent, tirées par les ventes de boissons alcoolisées. Les exportations d'huiles, graisses et tourteaux augmentent également, mais la hausse de leurs importations limite la contribution de ces produits à l'augmentation du solde commercial.

En juillet 2026, le déficit commercial agricole et agroalimentaire avec l'UE se creuse légèrement (+ 16 M€ sur un an), pour atteindre 437 M€, la baisse des importations (- 412 M€, soit - 9 %) compensant en grande partie le repli des exportations (- 428 M€, - 10 %). Plusieurs postes historiquement excédentaires conservent un solde positif mais enregistrent une baisse significative de leurs ventes. C'est le cas des exportations de boissons, de céréales et d'animaux vivants. La baisse des importations concerne essentiellement les produits transformés (- 428 M€, - 10 %), en premier lieu les produits à base de cacao et le café torréfié ou décaféiné, ainsi que dans un second temps les produits laitiers et les huiles, graisses et tourteaux. Au total, les exportations de produits bruts vers l'UE diminuent de 144 M€ (- 13 %).

Figure 2 : Commerce agroalimentaire par zone et type de produits

Million d'euros

Produits CPF2	Juillet					
	Importations		Exportations		Solde	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
UE						
Produits bruts	618	634	1 100	956	482	322
Produits transformés	4 122	3 694	3 219	2 935	-903	-759
Total	4 740	4 328	4 319	3 891	-421	-437
Pays tiers						
Produits bruts	827	803	396	412	-430	-392
Produits transformés	1 566	1 463	2 529	2 639	963	1 176
Total	2 393	2 267	2 925	3 051	532	784
Monde						
Produits bruts	1 444	1 438	1 496	1 368	52	-70
Produits transformés	5 689	5 157	5 748	5 574	59	417
Total	7 133	6 595	7 244	6 942	111	347

Source : Douanes, traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES BRUTS

Le recul des exportations de céréales pèse sur le solde des produits bruts

En juillet 2026, le solde des produits bruts baisse de 122 M€ sur un an et devient déficitaire à hauteur de 70 M€. Ce repli résulte principalement d'une diminution des exportations de céréales.

Les exportations de produits bruts atteignent 1,37 milliard d'euros (Md€) en juillet 2026, en baisse de 128 M€ par rapport à juillet 2025 (- 9 %). Le recul des ventes de céréales (- 101 M€, - 19 %) explique l'essentiel de cette baisse. Il résulte du repli des ventes d'orge (- 40 M€), en grande majorité vers la Chine (- 35 M€),

et, comme au mois de juin, de la baisse des exportations de maïs (- 57 M€), en majorité vers les pays de l'UE (- 48 M€). Les exportations d'animaux vivants et de produits bruts d'origine animale diminuent également (- 28 M€, - 10 %), principalement du fait du recul des ventes de bovins et de veaux vers l'Espagne et l'Italie (- 25 M€). Les ventes d'oléoprotéagineux sont quasi stables, la hausse des ventes de graines de colza vers le Royaume-Uni (+ 26 M€) compensant le recul des ventes d'oléoprotéagineux vers l'UE (- 20 M€).

En juillet 2026, les importations de produits bruts s'établissent à 1,44 Md€, un niveau proche de celui de juillet 2025. Cette relative stabilité masque cependant des variations significatives sur certains postes. La valeur des importations de café, cacao et thé bruts recule pour le cinquième mois consécutif (- 50 M€ sur un an en juillet), sous l'effet du repli des prix du café et du cacao. Les achats d'oléoprotéagineux se replient (- 27 M€, - 23 %), portés par la baisse des importations de fèves de soja d'origine ukrainienne (- 14 M€). À l'inverse, les importations de fruits augmentent (+ 34 M€, + 9 %). C'est aussi le cas pour le poste des « légumes, melons et racines » (+ 46 M€, + 17 %), avec notamment une hausse des importations de pastèques (+ 24 M€) et de melons (+ 13 M€), surtout depuis l'Espagne (+ 22 M€) et le Maroc (+ 14 M€), ainsi qu'une hausse des importations de tomates (+ 11 M€).

Figure 3 : Échanges de produits bruts

Million d'euros

Produits CPF4	Juillet					
	Importations		Exportations		Solde	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
PRODUITS BRUTS	1 444	1 438	1 496	1 368	52	-70
Agriculture et élevage	1 228	1 222	1 355	1 223	127	1
Céréales, légumineuses, oléagineux	154	126	744	644	590	518
Céréales n. c. riz	38	37	529	428	492	391
Oléoprotéagineux	117	90	214	215	97	126
Légumes, fleurs, plantes	311	362	181	190	-131	-172
Légumes, melons et racines	278	324	170	177	-108	-146
Prod. cultures permanentes	694	669	138	125	-556	-545
Fruits	378	412	100	92	-278	-320
Café, cacao, thé	222	172	6	3	-215	-168
Animaux vifs, œufs, miel et produits d'origine animale bruts	69	64	292	264	224	199
Bovins	3	0	194	171	191	170
Produits sylvicoles	32	38	45	52	13	15
Pêche et aquaculture	184	178	97	93	-88	-86

Source : Douanes, traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMÉS

La baisse des importations accroît l'excédent des produits transformés

En juillet 2026, le solde commercial des produits transformés augmente de 358 M€ sur un an pour atteindre 417 M€. Cette hausse est portée par le repli des importations, notamment en provenance de l'UE.

Les exportations s'établissent à 5,6 Md€, en baisse de 174 M€ (- 3 %) par rapport à juillet 2025, sous l'effet du recul des ventes vers l'UE (- 284 M€, - 9 %), alors que les exportations vers les pays tiers augmentent (+ 110 M€, + 4 %). Les exportations en valeur de produits à base de cacao et de confiseries diminuent nettement (- 143 M€, - 33 %), notamment à destination de l'UE (- 112 M€), avec un net recul des exportations en valeur de beurre de cacao (- 96 M€). Les exportations de viandes et produits à base de viande reculent également (- 58 M€, - 11 %), là encore majoritairement à destination de l'UE, avec en premier lieu une baisse des ventes de viandes bovines (- 29 M€) et porcines (- 11 M€) fraîches et réfrigérées. À l'inverse, les exportations d'huiles, de graisses et de tourteaux augmentent (+ 56 M€, + 32 %), portées par les ventes d'huile de tournesol (+ 54 M€), notamment vers les pays tiers (+ 38 M€).

Les exportations de boissons varient peu dans leur ensemble (- 9 M€), mais leurs ventes évoluent de manière contrastée selon les zones géographiques étudiées. Elles diminuent vers l'UE (- 79 M€), en raison

de la baisse des ventes de vins (- 74 M€), notamment vers le Luxembourg (- 52 M€), mais augmentent en revanche vers les pays tiers (+ 70 M€), grâce aux ventes de vins, champagnes et spiritueux vers les États-Unis (+ 49 M€) et la Chine (+ 39 M€).

En juillet 2026, les importations de produits transformés s'élèvent à 5,2 Md€, en baisse de 532 M€ sur un an (- 9 %). Le repli des importations de café, thé, cacao, chocolat et confiseries (- 263 M€, - 29 %) représente près de la moitié de ce recul avec une baisse des importations en provenance des pays tiers (- 121 M€) et de l'UE (- 142 M€) à la faveur de la baisse des prix. Comme chaque mois depuis le début de l'année 2026, les importations de produits laitiers en provenance de l'UE reculent également (- 87 M€, - 14 % sur un an), essentiellement du fait de la diminution des importations en valeur de beurres et pâtes à tartiner laitières (- 65 M€) sous l'effet du recul de leurs prix. Enfin, les importations de viandes et préparations à base de viande diminuent (- 87 M€, - 10 %) plus fortement, en valeur absolue, que leurs exportations, sous l'effet du recul des importations de viandes bovines fraîches et réfrigérées (- 31 M€) et congelées (- 16 M€), principalement en provenance de l'UE (- 38 M€).

Figure 4 : Échanges de produits transformés

Million d'euros

Produits CPF4	Juillet					
	Importations		Exportations		Solde	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Produits transformés	5 689	5 157	5 748	5 574	59	417
Viandes, produits de l'abattage	871	784	506	448	-364	-335
Viande bovine	215	169	147	116	-68	-52
Viande porcine	78	63	74	52	-4	-11
Volaille	186	174	59	62	-127	-111
Produits préparés de la pêche	447	470	95	102	-351	-368
Produits à base de fruits et légumes	663	652	325	321	-338	-331
Huiles, tourteaux, corps gras	364	367	175	231	-189	-136
Tourteaux	113	135	19	20	-94	-115
Produits laitiers, glaces	676	586	765	762	89	176
Fromages	328	313	336	316	8	3
Produits des céréales	254	207	305	296	51	89
Biscuits, pâtisseries, pâtes	321	312	289	286	-32	-26
Autres produits alimentaires	1 376	1 099	1 230	1 073	-146	-26
Sucre	29	25	116	93	87	68
Chocolat, confiserie	628	406	440	297	-188	-110
Aliments pour animaux	159	162	294	299	134	137
Boissons	446	426	1 739	1 730	1 293	1 304
Vins, champagnes	76	71	1 092	1 068	1 015	997
Eaux de vie, alcools	114	97	361	375	247	277
Tabacs	113	93	24	25	-88	-68

Source : Douanes, traitement SSP

Cédric Bazile
SSP - SDSSR/BSSC

Sources, définitions et méthodologie

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

Sources, définitions et méthodologie (suite)

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB (cf. définition ci-dessous), pour toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2.1 (CPF rév. 2.1 2015) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2015 à la CPF rév. 2.

La Direction générale des douanes et droits indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats à compter des chiffres du mois de mars 2020. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2015.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne devaient être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations jusqu'en 2022. À partir de cette date, le statut juridique de la collecte des informations relatives aux expéditions et introductions de biens avec les partenaires de l'Union européenne (UE) est modifié. Il n'est plus fait référence à un seuil statistique. Un échantillon d'entreprises est sélectionné qui doit obligatoirement répondre à l'enquête.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

À l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

À l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des produits française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des produits associés aux activités).

UE : UE à 27.

PT : pays tiers.

Calendrier de publication des infos-rapides – commerce extérieur : 12 numéros par an

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture.
Les séries conjoncturelles publiées sur le thème de cette *Infos Rapides* sont disponibles sur le site Agreste à la rubrique Chiffres et Analyses/données/séries conjoncturelles : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN : 2726-6621
© Agreste 2026